

Roanne Trail Urbain : circulation et stationnement



Vendredi 19 décembre, la Ville de Roanne, en partenariat avec Week&sports et les Vitrynes de Roanne, accueille une nouvelle édition du **Roanne Trail Urbain**, course urbaine et nocturne en centre-ville. Afin d'assurer la sécurité des Roannais, **circulation et stationnement seront interdits dans certains secteurs de la ville**.

De 13h à 23h, stationnement et circulation seront interdits :

- Place du Marché
- Rue du Coq

De 13h à 23h30, le stationnement sera interdit :

- Parking du Nauticum, devant l'entrée, côté entrée du stade Mallevall ;
- Rue Voltaire

De 15h à 23h30, la circulation sera interdite :

- Rue Voltaire, dans sa partie comprise entre la rue Jean-Jaurès et la sortie du parking souterrain du centre administratif

De 20 heures à 23 heures 30, la circulation sera interdite :

- Rue Saint Alban, dans sa partie comprise entre la rue Georges-Plasse et la rue Béranger ;
- Rue Camille-Desmoulin ;
- Sur l'ensemble des autres rues empruntées par les coureurs.

Roannais Agglomération

Communiqué de presse

Le 18/12/2025 15:56

Attention, il pourra être procédé à **la mise en fourrière des véhicules**.

Vous remerciant par avance pour la diffusion de ces informations.

CONTACT

Yannick Vernay — Attaché de presse

Roannais Agglomération

04 77 23 20 37 · yvernay@roannais-agglomeration.fr